

ANTIPODE
MJC RENNES

LA CARÈNE
SALLE DES MUSIQUES ACTUELLES BREST

POLARITÉS
MJC SAINT-MALO



PREVENTION DES RISQUES AUDITIFS CHEZ LES JEUNES BRETONS

Coordonné par :

Le réseau régional de promotion de la santé et
santé publique de la Mutualité Française Bretagne:

Les structures de musiques actuelles :

MJC-Antipode (35),

La Citrouille (22),

L'Echonova (56)

MAPL / Le Manège (56),

La Nouvelle Vague (35)

Run Ar Puns (29)

Polarités (29)

La Carène (29)



1. JUSTIFICATION DE L'ACTION

L'exposition au bruit est aujourd'hui un **réel problème de santé publique**. Une ambiance sonore devient dangereuse pour le système auditif à partir de 85 décibels (dB), alors que la sensation de douleur n'apparaît qu'à 120 dB(A), ce qui laisse une vaste zone d'exposition à risque sans que l'organisme ne soit alerté...

Il est difficile d'établir le lien de causalité entre les niveaux sonores et les déficiences auditives, notamment dans le cas de la musique, car de nombreux paramètres entrent en jeu : la durée d'exposition, le niveau sonore, le type de musique écoutée, le lieu de diffusion... Ainsi, contrairement à l'exposition sonore professionnelle, évaluer et pallier les risques liés aux loisirs musicaux est beaucoup plus difficile.

Les **conséquences du bruit sur l'organisme** sont de plusieurs ordres : presbycousie (vieillesse accélérée des organes de l'audition), surdités précoces, hyperacousie (hypersensibilité au bruit), acouphènes (sifflements aigus d'intensité variable qui peuvent s'installer pendant de longues périodes mais aussi de manière permanente). Ces pertes auditives sont souvent source d'isolement et de dépression chez les personnes atteintes.

Il est d'autant plus difficile d'agir que la musique relève d'un phénomène sociologique et que l'écoute à un fort niveau sonore est une véritable mode qui peut conduire à des excès. C'est également un phénomène de santé publique, car des classes d'âge entières sont concernées.

La population jeune est davantage concernée par cette thématique. Selon une enquête IPSOS menée dans le cadre de la journée nationale de l'audition en 2001, ce sont les 15-24 ans qui sont davantage exposés aux risques : ils sont 87 % à utiliser un baladeur et/ou à fréquenter des discothèques et 77 % des 15-19 ans déclarent utiliser un baladeur. Enfin, 6 % des 15-19 ans et 9 % des 20-24 ans, ayant fait contrôler leur audition ont pu constater une baisse de leurs capacités auditives.

La genèse de ce projet visait notamment à répondre à l'un des objectifs du **Plan National Santé Environnement 2004-2008** : « protéger les adolescents des risques dus à la musique amplifiée » (action n°28). En cohérence, l'action « **Peace and lobe** » **bénéficie du soutien institutionnel et financier de l'Agence régionale de santé de Bretagne et est inscrite dans le Plan régional santé environnement 2011-2015.**

Le concept de concert pédagogique sur les risques auditifs est né dans deux salles de concerts à Agen et Poitiers, puis repris au niveau national par le réseau Agi-son. Ce programme a été repris et retravaillé en Pays de la Loire par trois salles de concert (Fuzz'Yon à la Roche-sur-Yon, Olympic à Nantes et VIP/Les escales à Saint-Nazaire) et par les Mutualités de Loire Atlantique et de Vendée. Le contenu du concert pédagogique, alliant animation théorique et musicale, a été validé par un comité d'experts du CNRS.

En Bretagne, les promoteurs de ce projet, soutenus par les collectifs de partenaires et établissements scolaires, développent un projet du même type depuis 2006 : c'est-à-dire la formation d'un groupe de musique breton à l'animation du concert pédagogique, l'organisation de concerts pédagogiques et l'accompagnement des établissements scolaires autour de la thématique des risques auditifs liés à la musique amplifiée.

En février 2006, le concert pédagogique breton « Peace & lobe » crée et animé par Lugo fut validé par le Comité de pilotage régional. Depuis il a été organisé dans l'ensemble des départements bretons.

2. OBJECTIFS DU PROJET

Objectif principal :

➔ **Prévenir les risques auditifs, liés à l'écoute ou la production de musique, chez les jeunes bretons en :**

- Développant une prise de conscience,
- Favorisant une modification des comportements pour aider les jeunes à adopter les bons réflexes et attitudes préventives et mieux repérer les signaux d'alarme, afin de préserver le plaisir de l'écoute et de la pratique de la musique.

Objectifs intermédiaires ou opérationnels :

- Proposer une démarche pédagogique ludique et attractive, intéressant les jeunes (concerts pédagogiques) ;
- Mobiliser, dans chacun des départements, un collectif de partenaires pour accompagner le projet.
- Mobiliser les établissements scolaires et centres de formation dans le projet et les aider à relayer l'action ;

Objectifs à plus long terme :

- Communiquer sur cette thématique afin de sensibiliser le large public et de mobiliser les élus et décideurs ;

3. MODALITES DE L'ACTION

a) Résumé du projet

« Peace & Lobe » est un projet de prévention des risques auditifs liés à la musique amplifiée chez les jeunes bretons au moyen de concerts pédagogiques.

Qu'est-ce que le concert pédagogique Peace & Lobe ? Il s'agit d'une animation dynamique et ludique par des musiciens du groupe. Chaque séance est d'une durée approximative de deux heures (avec une pause) et se déroule dans une salle pouvant accueillir de 100 à 300 jeunes. Après un accueil des élèves et de leurs professeurs, le groupe de musique entre en scène, en situation de concert, et aborde les sujets suivants :

- L'histoire des musiques amplifiées, en parallèle avec les différents progrès techniques.
- Le son : cheminement du son, paramètres, systèmes d'amplification...
- La constitution et le fonctionnement de l'oreille : rappel anatomique
- Les risques auditifs et la prévention : formes de surdité (transitoires, définitive, fatigue auditive), attitudes préventives et réflexes à adopter pour une meilleure gestion sonore, dépistages, mesures juridiques. Les risques auditifs autres que la musique sont également abordés : loisirs et professionnels.

Pour ce faire, sont utilisés des illustrations graphiques, sonores, vidéos, moments musicaux etc... En général, deux concerts sont organisés par jour (un matin et un après-midi) et, sur au moins 2 jours consécutifs, pour optimiser les coûts d'installation du matériel et de déplacement du groupe.

b) Lieu du déroulement de l'action

Les concerts pédagogiques ont lieu exclusivement dans des salles de concerts adaptées (qualité acoustique et noir total). Des locations de matériel peuvent parfois être nécessaires, dans le cas où une salle possède ces deux qualités requises mais ne disposent pas de l'équipement son ou lumière adéquat.

c) La zone géographique d'intervention

La région Bretagne

d) Les publics bénéficiaires de l'action

Jeunes bretons de 14 à 20 ans, c'est-à-dire principalement :

- Les élèves de troisième (y compris SEGPA...)
- Les élèves de lycées des filières générales, technologiques, professionnelles
- Les élèves de CAP et BEP
- Les apprentis
- Le public de la Mission locale, les stagiaires issus des organismes de formation...

4. MOYENS A METTRE EN OEUVRE

Matériels :

- Salles de concerts,
- Sonorisation, mise en lumière, pour la formation, les répétitions et les concerts
- Matériel d'animation : lecteur DVD ou ordinateur, vidéo projecteur et écran, décibel mètre
- Bouchons d'oreilles
- Hébergement et restauration du groupe
- Supports de communication : plaquettes, dépliants, affiches...

Humains

- Coordinations régionale et départementales : Salles musiques actuelles et Mutualité Française Bretagne)
- Groupe de musique « LUGO » : 5 personnes (3 musiciens et chanteurs), 1 sonorisateur et 1 technicien lumières.
- Un manager : élaboration des contrats de travail et salaires du groupe, organisation des tournées.
- Des intervenants techniques des lieux d'accueil : régisseurs et techniciens lumières (salles de concert)

5. COMMUNICATION ET VALORISATION DE L'ACTION

- Plaquette de sensibilisation à destination du public
- Médiatisation lors des concerts : invitation de la presse locale, radios, TV, presse mutualiste. Pour ce faire, un dossier de presse sera réalisé.
- Communication autour du projet au sein de chaque réseau des partenaires (bulletins d'information et sites Internet de chaque structure...)
- Promotion du projet auprès des partenaires, des établissements scolaires et des structures jeunesse.